

Compte-rendu du CONSEIL des ÉCOLES du RPI « La Mare Autour » Vendredi 09 novembre 2018 à 18 h 30

Le premier Conseil des Écoles de l'année scolaire 2018/2019 du RPI « la Mare Autour » s'est réuni le vendredi 09 novembre 2018 à 18 h 30 à l'école Maternelle et Élémentaire de Boissy Lamberville, sous la présidence de M. Olivier BOURDON, directeur de l'école.

Ordre du jour :

- 1. Installation du nouveau Conseil des Écoles**
- 2. Nomination d'un(e) secrétaire de séance**
- 3. Bilan des activités 2017-2018**
- 4. Bilan de la rentrée 2018**
- 5. Présentation des Projets 2018 – 2019 (Classe de Découverte...)**
- 6. Pôle Scolaire**
- 7. Questions diverses**

Représentants des Élus des communes du RPI présents :

- M. Gilbert LARCHER, Maire de Boissy Lamberville, Mme Myriam LE MEUR, Déléguée de Boissy Lamberville ;
- M. Philippe TOUZÉ, Maire du Theil Nolent et M. Johnny FOURQUEMIN, Délégué du Theil Nolent ;
- M. François JOURDAN, Maire de Bazoques et M. Serge CONCEDIEU, Délégué de Bazoques

Équipe enseignante présente :

- M. Olivier BOURDON, Directeur, Mme Carine DE MOTA, Adjointe à l'école de Boissy Lamberville ;
- Mme Sylvie RUELLE, Directrice et Mme Hélène VIMONT, Adjointe à l'école de Giverville ;
- Mme Virginie BOULENGER, Directrice de l'école du Theil-Nolent ;
- Mme Lydie SCAVENNEC, Directrice de l'école de Bazoques ;

Délégué Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) présents :

- Mme Carole MUSTIÈRE et M. Alexandre CASADO.

Représentants des parents d'élèves présents :

- Mme Élise DUEZ représentante de la classe maternelle de Boissy Lamberville ;
- Mmes Stéphanie SIMONNET et Lucie GRARD représentante de la classe de CE1-CE2 de Boissy Lamberville ;
- Mmes Alexandra AUBÉ et Élodie IBERT représentantes de la classe maternelle de Giverville ;
- Mme Céline BOULANGER et Virginie ROGER représentantes de la classe élémentaire de Giverville ;
- Mme Sandrine SALOMON et M. François CHOPARD, représentants de l'école de Bazoques ;
- Mmes Mélanie ABILY et Déborah LE BASTARD représentantes pour l'école du Theil-Nolent ;

Sont excusés pour ce Conseil des Écoles :

- M. Jean-Yves MARY, IEN de Bernay
- Mme Christine LINAND, déléguée de Giverville et M. Thierry PARREY, Maire de Giverville.
- Mme Laurence VIRMOUX représentante des parents d'élèves de la classe maternelle de Boissy Lamberville.

Invitée pour ce Conseil des Écoles :

- Mme Valérie HERVIEU, responsable du service de la cantine.

1. Installation du nouveau Conseil des Écoles

M. BOURDON souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil des Écoles du RPI « La Mare Autour » pour l'année scolaire 2018 / 2019.

Un tour de table est effectué afin de chacun des membres de ce nouveau Conseil des Écoles se présente. Un tableau rappelant la composition des membres (*avec nom et qualité*) du Conseil des Écoles du RPI « *La Mare Autour* » pour l'année scolaire 2018 – 2019 est distribué à chaque membre présent.

M. BOURDON informe le Conseil des Écoles que, pour l'élection des Représentants des Parents d'Élèves qui s'est déroulée le vendredi 12 octobre 2018, il y eu une participation de 55,88 % des électeurs pour 170 inscrits. Ce qui est stable aux années précédentes.

	Nombre	Pourcentage
Inscrits	170	
Votants	95	55,88 %
Blancs ou Nuls	7	
Exprimés	88	
Sièges pourvus	6 Tit. + 6 Suppl.	

2. Nomination d'une secrétaire de séance

Secrétaire de séance nommée : Mme Mélanie ABILY est nommée secrétaire de ce premier Conseil des Écoles.

3. Restauration scolaire :

Après l'accord de l'assemblée, le point sur la restauration scolaire est abordé en premier. Suite à quelques remarques de parents d'élèves, Mme Hervieu est présente afin de mieux répondre aux interrogations de ces familles.

Depuis la rentrée de septembre 2018, la Société CONVIVIO est le nouveau prestataire des repas de la cantine. Chaque période a un thème particulier, ce qui permet aux élèves de découvrir le goût de plats nouveaux et caractéristiques liés au thème. En 1^{ère} période, ce fut le thème de l'Afrique, ainsi, il y a eu quelques plats typiques africains (*frites à la patate douce,...*). Pour la période actuelle, le thème est l'Europe. Ainsi les élèves pourront goûter à certains plats spécifiques européens.

Concernant la qualité des repas, l'équipe enseignante a pu les goûter et les apprécier. M. LARCHER invite les parents d'élèves à venir déjeuner à la cantine sous réserve d'avoir prévenu en amont Mme HERVIEU.

Il est noté par Mme HERVIEU la qualité des repas donnés aux enfants : produits frais, variété alimentaire, repas équilibrés, absence non négligeable des barquettes plastiques pour le réchauffage des aliments.

Mme ABILY questionne les difficultés évoquées lors du conseil des écoles du 03 juillet 2018 : « *silence imposé, répartition des effectifs mixés par ordre alphabétique, non équité de sanction, brouhaha permanent* » ne favorisant pas la convivialité des repas. Des pistes de réflexion avaient été apportées pour améliorer la convivialité (« associer les parents d'élèves, les partenaires, les retraités aux temps de partage des repas des enfants ») et méritent d'être réfléchis et poursuivis.

4. Bilan des manifestations 2017/2018 :

4.1 Les Sorties et Spectacles scolaires

Les quatre classes élémentaires ont pu faire une sortie au théâtre de « *L'Éclat* » à Pont-Audemer lors de l'année scolaire. Les classes du cycle 3 ont également assisté à un spectacle en langue anglaise à Thiberville.

Grâce au SIVOS également, les 6 classes ont pu faire une sortie cinéma à Bernay en décembre/janvier. Un nombre non négligeable de nos élèves n'était jamais allé au cinéma.

En juin, les six classes ont pu assister à un spectacle théâtral lors du Festival Théâtre Jeune Public « *Les Enfantillages 2018* » organisé par la Cie Théâtre des Trois Gros et le service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge (CCLPA).

4.2 Les Manifestations extrascolaires

L'ensemble des manifestations extrascolaires organisées en collaboration avec les Parents d'Élèves a rapporté 4 504,54 € (*contre 4 927,41 € en 2017/2018*) à la coopérative générale lors de l'année scolaire 2017 - 2018. Il est rappelé que ces sommes permettent de financer des sorties pédagogiques et de provisionner le financement de la classe de découverte.

4.21 - Calendriers OCCE : 282 (294 en 2016) de vendus !! Leur vente a rapporté + **569 €** (+ 48,39 € /2016) (Dép. = 420 € / Rec. = 989 €). Cette année, tous les calendriers sont vendus.

4.22 -Bourse aux JOUETS : Maigre bilan + **189,80 €** (Dép. = 45,20 € / Rec. = 235 €).

4.23 - Photos de l'école 2017/2018 : le photographe laisse 30% de ses ventes à la coopérative soit + **794,10 €** (+ 49,89 € / 2016) (Dép. = 1 852,90 € / Rec. = 2 647,70 €).

4.24 - Vente de chocolats de Noël 2017 (25 % des ventes à la coopé) a rapporté + **533,68 €** (- 45,70 € / 2016) (Dép. = 1 661,02 € / Rec. = 2 194,70 €).

4.25 - Opération Fleurs et bulbes Printemps 2018 (30 % des ventes à la coopé) : Un excédent de + **269,42 €** (- 156,99 € / 2017) (Dép. = 678,64 € / Rec. = 948,05 €)

4.26 - Opération Chocolats de Pâques 2018 : Un excédent de + **286,29 €** (- 85,84 € / 2016) (Dép. = 918,86 € / Rec. = 1205,15 €)

4.27 - Repas dansant du 24 mars 2018 : un excédent de + **2 088,76 €** (+ 368,05 € / 2017) (Dép. = 2778,10 € / Rec. = 4866,86 €). Une vingtaine de repas en plus (171 convives contre 156 en 2017), avec un retour de l'atelier maquillage. Le prix de revient du repas était de 12,97 € (soit 9,03 € / adulte pour la coopé car le prix de vente était de 22 €) ET de 4,90 € (soit 7,10 € / enfant pour la coopé car le prix de vente était de 12 €).

4.28 – « Le Serment de Rémi » : spectacle des écoles du RPI a encore rencontré cette année un réel succès 409 entrées (D = 1 618,39 € R = 1 325,59 € (vente de crêpes, de programmes et des DVD du spectacle). Cette manifestation a eu un Déficit – **292,80 €**, car il y a eu plus de costumes et d'accessoires achetés dont 2 overboard ce qui a fait gonfler les dépenses.

Un merci particulier aux quelques parents qui ont organisé la vente de boissons et de gâteaux qui a précédé le spectacle.

L'ensemble des actions extrascolaires seront reconduites lors de cette année scolaire 2018 – 2019 suite à la décision des Parents réunis en Assemblée Générale le 26 septembre dernier. La prochaine manifestation est la bourse aux jouets et au matériel de puériculture qui se déroulera à la salle des fêtes de Giverville le Dimanche 09 Décembre 2018 de 9 h à 17 h. Cette année, chaque enfant fabriquera un objet qui sera disponible à la vente lors de la bourse aux jouets.

Il est proposé par Mme IBERT des balades à poneys (à 2 euros la promenade) de 13h30 à 16h30. La recette sera destinée à la coopérative scolaire du RPI.

La proposition de la présence du Père Noël et d'un photographe de 15 à 17 h est retenu pour favoriser la venue du public. M. CHOPARD informera Mme V. COURTIN, photographe, pour obtenir son accord et sa participation.

5. Bilan de la rentrée 2018 :

5.1 - La rentrée

La rentrée des classes s'est très bien déroulée.

L'effectif global du RPI est relativement stable avec 133 élèves sur l'ensemble des 4 écoles. Le départ en congé de formation professionnelle de Mme Marie PETIT, enseignante directrice de l'école Le Theil Nolent, pour cette année scolaire, a entraîné l'arrivée d'une nouvelle enseignante en la personne de Mme Virginie BOULENGER.

A ce jour, le RPI « La Mare Autour » accueille 133 élèves :

Cycle I	19 élèves de PS	Cycle II	23 élèves de CP	Cycle III	24 élèves de CM1
	13 élèves de MS		15 élèves de CE1		10 élèves de CM2
	14 élèves de GS		15 élèves de CE2		

Ils sont répartis comme suit :

École Maternelle et Élémentaire de BOISSY LAMBERVILLE

- 19 PS et 6 MS dans la classe de M. Olivier BOURDON et de Fanny LAVERGNE avec Mme Sylvie TOUZAIN comme ATSEM en remplacement de Mme Cynthia IDIER, partie en congé de maternité, soit 25 élèves.

- 15 CE1 et 4 CE2 dans la classe de Mme Carine DE MOTA, soit 19 élèves.

École Maternelle et Élémentaire de GIVERVILLE

- 7 MS et 14 GS dans la classe de Mme Sylvie RUELLE avec Mme Lise SÉNÉCHAL comme ATSEM ; soit 21 élèves
- 23 CP classe de Mme Hélène VIMONT avec Mme Sandrine ROUSSEAU comme AESH qui accompagne deux élèves.

École Élémentaire de LE THEIL NOLENT

- 12 CE2 et 10 CM1 dans la classe de Mme Virginie BOULENGER, soit 22 élèves.

École Élémentaire de BAZOQUES

- 13 CM1 et 10 CM2 dans la classe de Mme Lydie SCAVENNEC, soit 22 élèves.

Pour l'an prochain, les effectifs prévus atteindront environ 139 élèves selon nos prévisions.

5.2 - La photo de classe

Cette année le choix s'est porté sur le même photographe que les années précédentes. Il est venu le Vendredi 05 octobre 2018 pour faire la photo de classe, les photos individuelles et de fratries.

Cette année un changement est fait pour l'acquisition des photos, elles se font en même temps que les commandes. Ce qui réduira les délais. Elles devraient être dans les familles avant les vacances de Noël.

5.3 – Exercices liés à la sécurité :

Un premier exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu dans chaque école depuis la rentrée. Pas de problème relevé.

Un exercice du PPMS (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*), avec la simulation d'un risque d'inondation suite à une pluie orageuse, s'est déroulé dans chacune des écoles du RPI le lundi 15 octobre 2018. Une discussion a été ensuite organisée dans les classes sur les risques majeurs que les enfants connaissent déjà. Un autre exercice aura lieu dans l'année sur le risque « d'Intrusion de terroriste ».

6. Présentation des Projets 2018 – 2019 :

6.1 - Piscine : depuis l'année dernière, l'apprentissage de la natation commence à partir du CP au CM2. Donc cette année, les séances de piscine se dérouleront :

* le mardi matin pour les classes de Bazoques et du Theil Nolent du 11 décembre au mardi 26 mars (*soit 11 séances*).

* le jeudi après-midi du 04 avril au 04 juillet pour les classes élémentaires de Boissy Lamberville et Giverville (*soit 11 séances*).

6.2 - Musique : l'intervenant musical, Pierre LÉCOLLIER, rémunéré par la Communauté des Communes du Lieuvin Pays d'Auge (CCLPA), intervient auprès des élèves de CP au CM2 dans les écoles de Bazoques, le Theil Nolent, Giverville et de Boissy Lamberville. Mais après la première année de fusion des trois Communautés de Communes (*Thiberville + Cormeilles + St Georges du Vièvre*), les données ont changé : M. LÉCOLLIER, seul intervenant musique de cette nouvelle Communauté de Communes ne doit plus intervenir sur le secteur de Thiberville mais sur l'ensemble du territoire de la CCLPA. Ainsi sur le secteur de Thiberville, il n'interviendra plus qu'un seul trimestre, ce qui entraîne 11 interventions au lieu de 30 et leur durée passe de 40 min à 30 min !

6.3 - Sport : un intervenant sportif intercommunautaire, Alexandre BONÉ, rémunéré par la CCLPA, interviendra auprès des écoles de Bazoques, Le Theil Nolent le vendredi après-midi lors du décloisonnement sportif et artistique en mars / avril 2019.

6.4 - Ateliers artistiques décloisonnés du vendredi après-midi : Les classes du Theil Nolent et de Bazoques viennent le vendredi après-midi à Boissy Lamberville en décloisonnement artistique et sportif. Dans ce cas ce sont les horaires de l'école de Boissy Lamberville qui sont appliqués (13 h 35 – 16 h 35). Pour des raisons climatiques et de locaux adéquats, ce décloisonnement est interrompu de la rentrée des vacances d'Automne jusqu'à la rentrée des vacances d'Hiver. Ces matières seront enseignées alors au sein de chaque école.

6.5 - Spectacles et Sorties : Les élèves de la classe de Bazoques et du Theil Nolent ont participé au cross du Collège de Thiberville le 12 octobre 2018. Les élèves du RPI se sont bien démarqués lors cette manifestation sportive conviviale et bien organisée. La météo était très favorable.

Cette année, une seule sortie au théâtre a été retenue par le Théâtre « *L'Éclat* » de Pont-Audemer ; elle concerne les classes de CP et de CE1/CE2.

Les six classes assisteront à nouveau à un spectacle lors du Festival Théâtre Jeune Public « *Les Enfantillages 2019* » en juin à la salle des fêtes de Boissy Lamberville.

Le spectacle des écoles du RPI aura lieu le Vendredi 28 Juin 2019 à Boissy Lamberville.

6.6 – Classe de Découverte : La dernière classe de découverte a eu lieu en 2016 à Gouville sur Mer (*dans la Manche*). La prochaine aura lieu au Centre « *Le Pont du Metty* » à La Bresse (*dans les Vosges*) du Lundi 25 au Samedi 30 Mars 2019 (*soit 6 jours et 5 nuitées*). Le trajet se fera en car de Boissy Lamberville à la gare parisienne puis en TGV jusqu'à la gare de Remiremont. L'ensemble des élèves partira avec une équipe de 15 adultes (enseignants, atsem, enseignants retraités, animateurs BAFA).

Il est à noter que malgré l'aide financière substantielle du SIVOS (8 000€ / an) le coût d'un tel projet est de plus en plus élevé et oblige donc de partir tous les trois ans et non tous les deux ans comme auparavant. Ce projet de classe de découverte est surtout un projet pédagogique lié au Projet d'École du RPI qui sera le fil conducteur interdisciplinaire de toute l'année scolaire ; il y a un travail pédagogique préparatoire avant de partir – un travail pendant le séjour – un travail pédagogique d'exploitation après le séjour. Les Enseignants rappellent ainsi l'importance que tous les élèves puissent partir ! Les élèves, qui ne viendront pas, devront être scolarisés dans une autre école le temps de cette classe de découverte.

Le Budget prévisionnel de ce projet est présenté (*le document est remis à chacun des membres du Conseil des Écoles*). La participation demandée aux Familles est de 150 € / enfant (*soit 25 €/jour/enfant pour l'hébergement en pension complète (= 4 repas), les activités et le transport*). Pour les Familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 900 € peuvent demander une aide auprès de la Jeunesse au Plein Air (*J.P.A.*). Cette aide peut aller de 15% à 25 % du montant de la participation demandée. Cette fois-ci, il n'y aura pas d'aide du Département car cette classe de découverte se fait à l'extérieur de la Normandie. Les Enseignants soulignent que si l'aide financière du SIVOS n'était pas aussi conséquente (*soit 24 000 € sur 3 ans, cela représente le 1/3 des recettes pour cette classe de découverte dont le montant est de 63 683 €*), ce projet ne pourrait pas avoir lieu. Cet effort budgétaire, consenti par les quatre communes du SIVOS, montre bien qu'elles souhaitent accompagner au mieux la scolarité des élèves du RPI. La mobilisation des Familles pour la réussite financière des activités extrascolaires est importante puisqu'elle finance pour 31 % ce projet.

Une réunion de présentation détaillée de cette classe de découverte sera faite auprès de toutes les familles le Mardi 04 Décembre à 20 h 30 à Boissy Lamberville.

7. Pôle Scolaire :

Les travaux ont commencé le 16 août dernier. Leur durée prévue est de 14 mois ; donc fin des travaux décembre 2019 si tout va bien. Cela entraînerait une rentrée en janvier 2020. MAIS cela oblige de déménager pendant les vacances de Noël, ce qui est de très loin les conditions les moins propices pour déménager les quatre écoles et emménager tout en s'appropriant les nouveaux locaux.

Cette fusion des quatre écoles et le transfert des six postes d'enseignants sur une seule école maternelle et élémentaire intercommunale demande de respecter une certaine procédure administrative : le Conseil des écoles doit donner un avis favorable en ce sens, de même que le SIVOS et chaque conseil municipal des communes dans lesquelles se trouve chacune des quatre écoles du RPI. La date d'entrée précise dans cette nouvelle école doit y être spécifiée.

Les enseignants ont interrogé leur hiérarchie par rapport à ce changement d'affectation en cours d'année scolaire. Ils attendent la réponse.

Avec cette unique structure, l'équipe enseignante souhaite que les horaires changent avec une plus grande plage scolaire le matin de 3 h 30 et de 2 h 30 l'après-midi.

Cela va demander une réflexion et une préparation sérieuse en amont sur les incidences que ces modifications entraîneront :

- transport scolaire (horaire et nombre de car) demande doit être faite à la Région Normandie,
- Prise en charge par le service du périscolaire (horaire, personnel,..) demande doit être faite à la CCLPA

Des réunions en concertation avec les représentants de parents d'élèves, les enseignants et les élus seront alors organisées dans les prochains mois afin de préparer en amont les meilleures conditions d'entrée dans cette nouvelle infrastructure scolaire.

8. Questions diverses :

8.1 - L'appel à projets de « Écoles Numériques Innovantes et Ruralité » (E.N.I.R.) : M. BOURDON expose les tenants et les aboutissants de l'appel à projets de « Écoles Numériques Innovantes et Ruralité » (E.N.I.R.) émis par l'État. Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'éducation nationale et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, les collectivités territoriales concernées pourront répondre, en lien étroit avec les académies, à la phase 2 de l'appel à projets émis par l'État, au titre des investissements d'avenir, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires (cycle 2 et 3) des communes rurales.

L'ambition de cet appel à projets, en accompagnant spécifiquement les territoires ruraux, est de faire en sorte que l'innovation pédagogique au service du développement des usages du numérique concerne tous les territoires en tenant compte de leur diversité et de leurs singularités.

Ainsi avec l'ouverture du Pôle scolaire, les quatre écoles rurales dans le SIVOS RPNE rentrent complètement dans cet appel à projet.

Le délai pour rendre ce projet est le 12 novembre.

Actuellement au niveau du matériel numérique, sur les quatre écoles :

- 3 écoles ont un vidéoprojecteur pour 5 classes et un à deux ordinateurs portables

- 1 école avec 1 classe a un TBI et une « classe mobile » de 12 ordinateurs portables.

Le projet comprendrait, entre autre, un tableau interactif mobile qui pourrait ainsi passer de classe en classe, une valise de 16 tablettes avec clavier détachable. Sur le montant total, l'État subventionne à 50 % avec un plafond de 7 000 €. Le Conseil des Écoles émet un accord de principe pour cette demande.

8.2 – L'aide aux devoirs : Mme BOULANGER, représentante de parents d'élèves, interpellée par d'autres parents, questionne sur l'aide aux devoirs lors de l'accueil périscolaire du soir.

M. LARCHER indique que l'absence de la mise en place de l'aide aux devoirs cette année est une décision prise en concertation avec la communauté de communes, expliquant des retours négatifs de certains professeurs des écoles par rapport à l'aide apportée aux enfants lors de ces temps. Il n'est pas envisagé de la reposer. Cela étant, il serait intéressant d'effectuer un sondage afin de connaître l'avis des parents d'élèves et le nombre d'enfants concernés.

8.3 – Le fonctionnement matériel de l'antenne R.A.S.E.D. de Thiberville : M. BOURDON évoque les difficultés de l'antenne R.A.S.E.D. (*basée à l'école élémentaire de Thiberville*) dont les conditions de travail et mises à disposition d'outils nécessaires à l'exercice de leurs fonctions sont inexistantes (*absence d'ordinateur et de tests psychométriques*) par manque de subvention de fonctionnement qui devrait être allouée par la commune de Thiberville. M. Bourdon informe l'assemblée que pour les antennes R.A.S.E.D. basées sur le territoire de la Communauté de Communes Bernay Terres de Normandie, c'est cette intercommunalité qui a pris en charge leur fonctionnement matériel.

Il est donc convenu d'organiser très rapidement un temps de rencontre avec tous les représentants des communes bénéficiant du R.A.S.E.D. afin de leur donner les moyens d'exercer correctement (*participation financière des SIVOS et écoles concernées ou de la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge*). Un courrier dans ce sens va être envoyé aux différentes collectivités territoriales.

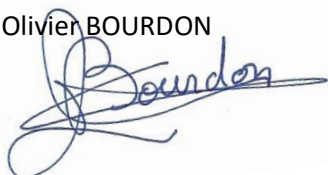
8.4 – Divers

M. CHOPARD demande s'il est possible qu'une élection de délégués de classe ait lieu, notamment dans la classe du Theil Nolent. Mme BOULENGER, professeure des écoles, y répond favorablement.

En l'absence de question supplémentaire, la séance est levée à 20 h 40

Le directeur de l'école

Olivier BOURDON



La secrétaire de séance

Mélanie ABILY

